LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_23-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois février à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-huit janvier deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Patrick RAULT, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à Nicole LE COUÉDIC), Dominique VIEL (pouvoir à Olivier RIVALLAN), Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Gérard DABOUDET (pouvoir à Michel ULMER), Roselyne ROCABOY (pouvoir à Arlette HINGANT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Philippe PRESSE (pouvoir à Odile LE STRAT), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Nadine OLLITRAULT), Henri DUROS (pouvoir à Joël FERRON), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Marie-Thérèse PITHON (pouvoir à Éric ROBIN), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Yvon LE JAN), Christian LE RIGUIER (pouvoir à Jean-Pierre LE BIHAN), Maryline JAOUEN, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à Xavier HAMON) ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Gwénaëlle KERVELLA, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD, Laurent BERTHO ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_23 MARCHÉ PUBLIC – ATTRIBUTION MARCHE DE LOCATION D'UNE UNITE MOBILE DE DESHYDRATATION DES BOUES PRIMAIRES DE LA STATION D'EPURATION DE CALOUET A LOUDEAC – LOT 4

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU le CCAG-FCS 2021 ;

VU la délibération CC-2025-093 du 13 mai 2025 relative à la déclaration d'infructuosité du marché lot 4 de location d'une unité mobile de déshydratation ;

Depuis le 1er janvier 2020, Loudéac communauté est en charge de la compétence assainissement. Dans ce cadre, la régie exploite la station d'épuration de Loudéac-Calouët (175 000 EH). Ce système d'assainissement traite l'ensemble des effluents industriels de la ZI Sud de Loudéac.

Depuis la mise en service de l'unité de traitement primaire en juillet 2025, il convient de déshydrater l'ensemble des boues primaires produites.

Aussi, dans le but de garantir une gestion des boues primaires conforme aux réglementations environnementales et assurer ainsi la continuité de l'exploitation du système d'assainissement ; Loudéac communauté a publié un premier appel d'offres qui s'est révélé infructueux. Par conséquent, une solution alternative a été mise en place par le biais d'une location d'une unité mobile de déshydratation ; ainsi, un nouvel appel d'offres a été publié afin de répondre au besoin de traiter les boues primaires de la station d'épuration de Calouët à Loudéac.

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_23-DE

Procédure	**Formalisée de type Appel d'Offres Ouvert supérieure à 221 000 € HT**
Type	Prestation de service
Contrat	Accord-cadre à bons de commande
Budget	151 – Budget Assainissement
Durée	12 mois renouvelable 2 fois soit 36 mois
Montant maximum	350 000 € HT soit 1 050 000,00 € HT
Publication	BOAMP + JOUE : 05/11/2025 Mégalis + site internet : 13/11/2025
Remise des offres	31 décembre 2025 à 12h00
Nombre de réponses	5 réponses électroniques pour chacun des lots

En l'espèce, pour la bonne réalisation de ce service et conformément au Code de la Commande Publique, un marché public de prestation de services en procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert a été publié le 13 novembre 2025 et dont 5 offres ont été reçues avant la date limite de remise des offres, soit le 31 décembre 2025 :

N°	Raison sociale	Adresse électronique	Horodatage	Identifiant Entreprise	Adresse postale
El. 1	VEOLIA AGRICULTURE FRANCE	alexis.descamps@sede.fr	17/12/2025 16:23:42	FR - 315732842 00663	1 RUE DE LA FONTAINERIE 62000 ARRAS France
El. 2	VALGO	accueil@valgo.com	19/12/2025 10:49:03	FR - 453975831 00117	2 AV GUTENBERG 31120 PORTET-SUR-GARONNE France
El. 3	VALGO	accueil@valgo.com	19/12/2025 10:54:55	FR - 453975831 00117	2 AV GUTENBERG 31120 PORTET-SUR-GARONNE France
El. 4	SEMEO	contact@semeo.fr	24/12/2025 15:18:32	FR - 530750017 00036	22 ZI LE RELAIS 35370 BREAL-SOUS-VITRE France
El. 5	ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOIT	commercial@alliance-env.fr	31/12/2025 09:10:05	FR - 489533059 00122	130 RUE CLEMENT ADER 34400 LUNEL France

La société VALGO (Portet sur Garonne – 31) a déposé deux offres ; aussi, conformément à l'article 6.1 du règlement de la consultation, Conformément à l'article R.2151-6 du Code de la Commande Publique, le soumissionnaire transmet son offre en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres.

Les autres candidatures étant recevables, le service régie assainissement a procédé à l'analyse des offres, conformément aux critères et pondérations de la consultation, soit :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0
1.1-Organisation générale	*18.0*
1.2-Sécurité	*12.0*
1.3-Commande	*18.0*
1.4-Politique environnementale de l'entreprise	*12.0*
2-Prix des prestations	40.0

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_23-DE

Ce qui a permis d'établir le classement des offres suivant :

CANDIDAT	OFFRES HT (€) sur 12 mois	OFFRES HT (€) sur 36 mois	Note totale	Classement
VEOLIA AGRICULTURE France (Arras - 62)	185 593,48 €	556 780,44 €	9,28	1,00
ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION (Lunel - 34)	199 771,67 €	599 315,00 €	8,52	2,00
SEMEO (Bréal-sous-Vitré - 35)	233 583,33 €	700 750,00 €	7,98	3,00
VALGO (Portet-sur-Garonne - 31)	223 921,33 €	671 764,00 €	7,22	4,00

Réunis le 20 janvier 2026, les membres de la commission d'Appel d'Offres ont décidé d'attribuer le marché lot 4 relatif à la location d'une unité mobile dont le montant global HT maximum est de 1 050 000 €, à la société VEOLIA AGRICULTURE France (Arras – 62), pour un montant estimatif HT de 556 780,44 €, soit l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation et du classement établi par le service régie assainissement exploitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'attribuer le marché de location d'une unité mobile de déshydratation des boues primaires issues de la station d'épuration de Calouët à Loudéac à la société VEOLIA AGRICULTURE France (Arras - 62) pour un montant HT annuel estimatif de 185 593,48 €, soit un montant HT estimatif de 556 780,44 € H.T sur 36 mois ;
2. D'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché et toutes les pièces administratives afférentes ;
3. D'imputer la dépense sur le budget 151 ;
4. De préciser que le Directeur de la régie Assainissement et le Comptable Public s'assureront de l'application de la présente décision.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	47	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	13	
Pour :	60	Loudéac, le 3 février 2026
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Yvon LE JAN

Date : 2026.02.06 15:13:09 +01'00'

Date : 2026.02.06 15:24:54 +01'00'

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_23-DE

